

LA CROISIERE SUR LES TROIS FLEUVES (suite)

Nous avons passé par les deux grandes écluses d'IFFESHEIM et GAMBSHEIM et sommes arrivés dans la capitale alsacienne. (Nous avons déjà, en début de voyage, parcouru l'Ill en nocturne sur bateau-mouche, vers la "PETITE FRANCE", pittoresque quartier). Nous visitons évidemment la superbe cathédrale, admirons son horloge astronomique (la nouvelle, inaugurée le 31 Décembre 1842 à minuit).

Notre aimable chauffeur Philippe nous a promenés dans cette grande cité, en apercevant le siège du Conseil de l'Europe et le Parlement Européen.

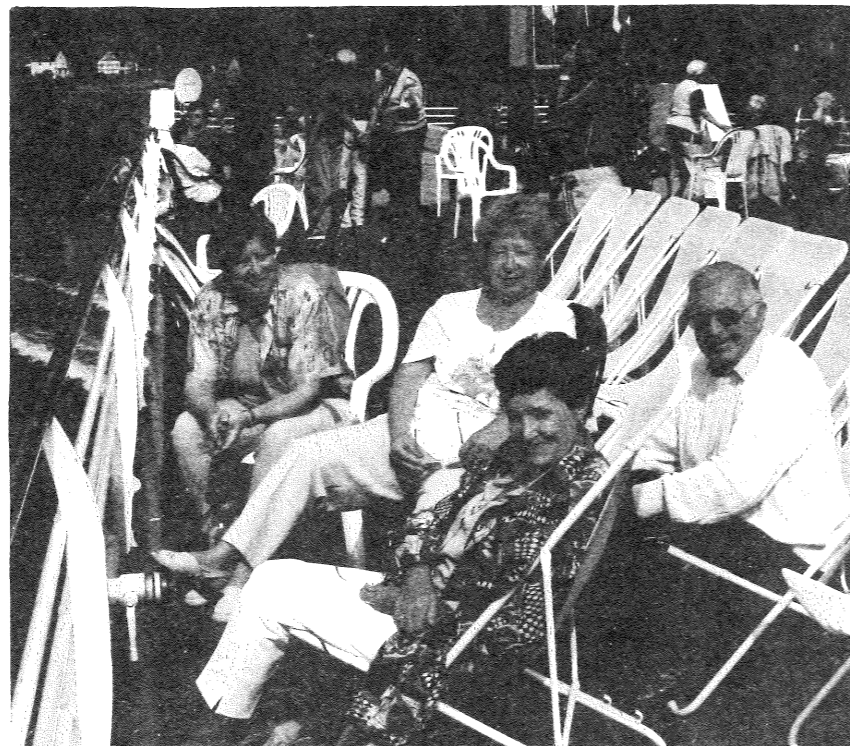
Puis, bien sûr, tout a une fin !...

Nous avons repris l'autoroute du midi dans notre confortable car "MICHEL", avec une halte à LYON.

Nous gardons tous un merveilleux souvenir de ce voyage très réussi, et nous ajoutons un petit mot de satisfaction sur la succulence des repas servis pendant ce trop court séjour.

A l'an prochain pour de nouvelles vacances.

Fernand CARLE



Le groupe des participants à la Croisière, au passage d'une écluse près de Coblenze

Une cassette vidéo tournée par Mr DI-COSTENZO sera projetée au CIQ le

Vendredi 15 Octobre à 15h
avec exposition et vente de photos.

Venez nombreux assister à cette récréation, et nous donner vos idées pour prévoir le voyage de l'an 2000.

BULLETIN D'ADHESION AU CIQ MENPENTI 10è

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Tél.....

Date et signature

Ci-joint un chèque de.....(mimimum trente Francs)
à l'ordre du CIQ Menpenti 10è

APPEL DU TRESORIER



COTISATION ANNUELLE : 30FrS
en espèces ou chèque bancaire
à l'ordre du C.I.Q MENPENTI 10ème

MENPENTI

BULLETIN DE LIAISON DU CIQ DE MENPENTI 10ème

157 Avenue de Toulon - 13010 Marseille Tél. et Fax. 04.91.79.18.52
Permanences : Mardi de 16h00 à 18h00

Association reconnue d'utilité publique, régie par la loi 1901,
par affiliation à la Confédération des CIQ de Marseille et des Communes environnantes.

OCTOBRE 1999

N° 15

MENPENTI sort de l'Oubli

Depuis plusieurs lustres, nous avons pris l'habitude de ne rien voir bouger dans notre Village, laissé à l'abandon, après avoir été coupé en deux par la trouée de l'Autoroute Est.

C'est la réalisation du Tunnel Prado Carénage, en septembre 1993, qui a permis à notre Village d'être à 3 minutes du Centre Ville, mais aussi de faire connaître son existence grâce aux panneaux de signalisations indiquant la sortie "MENPENTI" par les 2 accès Autoroutes (Sud et Nord).

Voilà que la fin de notre siècle approche à grands pas avec l'espoir du renouveau de notre Village.

En effet, si la fête de LA MASSALIA qui s'est déroulée le Samedi 19 Juin 1999, dans le cadre de la célébration du 26ème Centenaire de notre Ville, a démontré que celle-ci, sur le plan National, était à la hauteur pour rassembler une communion de plus de 300 000 Marseillaises et Marseillais, mais aussi ses 111 Villages qui composent cette riche et merveilleuse mosaïque dont MENPENTI peut être fier d'appartenir, actuellement, ce dernier n'est pas laissé à la traîne par nos Elus locaux, car les prémices des Projets commencent à embellir l'environnement de notre Quartier.

On n'entend plus que le "doux" bruit des pelleteuses et des marteaux piqueurs, ainsi que le passage des véhicules divers pour les travaux publics qui sont un signe fort et une volonté de la Municipalité, sous la férule de Monsieur Jean-Claude GAUDIN Sénateur Maire de MARSEILLE, avec le concours de Monsieur Guy TEISSIER Député Maire du 5ème Secteur et de son Equipe, de faire avancer rapidement les projets qui donneront un "lifting", et amélioreront ainsi le cadre de vie avec un grand coup de pouce à MENPENTI dès l'avant veille du 3ème Millénaire.



Tunnel Prado Carénage

" Le Raccourci "

MAXIPHONE

un choix, le bon

Tél. 04 91 79 29 61

Fax. 04 91 80 49 31

232, Av. de Toulon
(angle Antoine Ré)
13010 Marseille



APPEL DU TRESORIER

Actuellement de 30 F
Par chèque bancaire à
l'ordre du CIQ Menpenti 10è

Ce journal est tiré à
3 000 exemplaires
3 fois l'an

Les frais d'impression sont couverts
par la publicité. Faites confiance aux
commerçants, artisans, qui aident et
soutiennent l'action de notre CIQ.
Le meilleur accueil vous est réservé.

**BULLETIN D'ADHESION
AU CIQ MENPENTI 10è**

NOM.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
Tél.....

DATE ET SIGNATURE

Ci-joint un chèque de.....
(minimum 30 Frs) à l'ordre du
CIQ MENPENTI 10è

157, Av de TOULON



L'année 1999 n'est pas terminée et déjà la liste des travaux en cours de réalisation ou réalisés dans notre Village sort de l'ordinaire, à savoir :

- Insonorisation du Jeu de Boules à l'îlot d'Eguison, début Février (en attente prochaine de la finalisation de son aménagement pour l'Association de la Boule Bourgo-gne).

- Implantation des feux tricolores à hauteur de la Caisse d'Epargne (Opérationnels le 27 Avril) avec le remplacement de ceux situés à hauteur du CIQ MENPENTI, dans l'avenue de Toulon.

- Réalisation de l'aménagement du trottoir, rue Jacques Hebert, entre la rue Menpenti et la rue Saint-Eloi, 2ème quinzaine de juin.

- Modernisation de l'éclairage public, en cours de réalisation depuis le début juillet dans l'avenue de Toulon (entre la Caserne Beauveau et le CIQ MENPENTI 10ème)

- La réalisation de travaux d'aménagement de sécurité des trottoirs sur l'avenue de Toulon devant les Ecoles Maternelle et Primaire de MENPENTI et sur la portion comprise entre la Caserne Beauvau et le CIQ MENPENTI 10ème, 2ème quinzaine d'août, début septembre.

- Sans oublier, bien sûr, le démarrage au début de l'été des travaux sur l'ancienne Gare du Prado dans le cadre de la réalisation du futur Parc Urbain de 10 hectares qui sera actuellement, à notre connaissance, le plus grand Parc Public de FRANCE inaugurant l'aube du 3ème Millénaire.

Les habitants du Village de MENPENTI sont en mesure d'espérer que ce grand espace vert sera le vecteur du développement économique, notamment dans le domaine des commerces de proximité mais aussi celui de l'épanouissement culturel, social et sportif qui fait énormément défaut à notre secteur, c'est aussi, nous le souhaitons le point de départ du désenclavement de l'îlot de Pologne et la couverture de l'Autoroute Est qui réuniront ce noyau Villageois et montreront que le Village de MENPENTI est sorti de l'oubli.

Victor FARINA

SOUVENIRS DE MENPENTI

Tu as bien changé, MENPENTI, mon Village,

Je t'avais connu dans mon jeune âge,

Avec ta belle avenue de Toulon

Qui était alors celle de l'Instruction

Grâce à tes deux écoles, plus la maternelle,

Des milliers d'enfants y ont eu leur formation culturelle,

Je me souviens, passant devant la Gendarmerie

J'admirais la Garde Mobile et sa cavalerie.

La Place de Pologne et le Boulevard Gilly, très vivants,

Etaient le fief de la plupart des commerçants.

Le Jarret, avec ses eaux, pas toujours nettes,

Etait la frontière naturelle avec la Capelette.

Pendant les vacances, dans les rues, les enfants jouaient,

Car en ce temps là, on ne quittait pas le quartier,

Ils avaient alors le chemin de l'Argile et la rue d'Eguison

Comme terrain de jeux et comme seul horizon.

Au cœur de tes maisons, l'Eglise de Saint-Dépendent,

Respectant son patrimoine, protégeait tes enfants.

Le 14 Juillet, le bal de la Place Beauséjour,

Battait son plein jusqu'au petit jour.

N'oublions pas le couvent des soeurs "Mé Repenti"

Qui, paraît-il, à force de répéter ce pardon ont fait "MENPENTI"

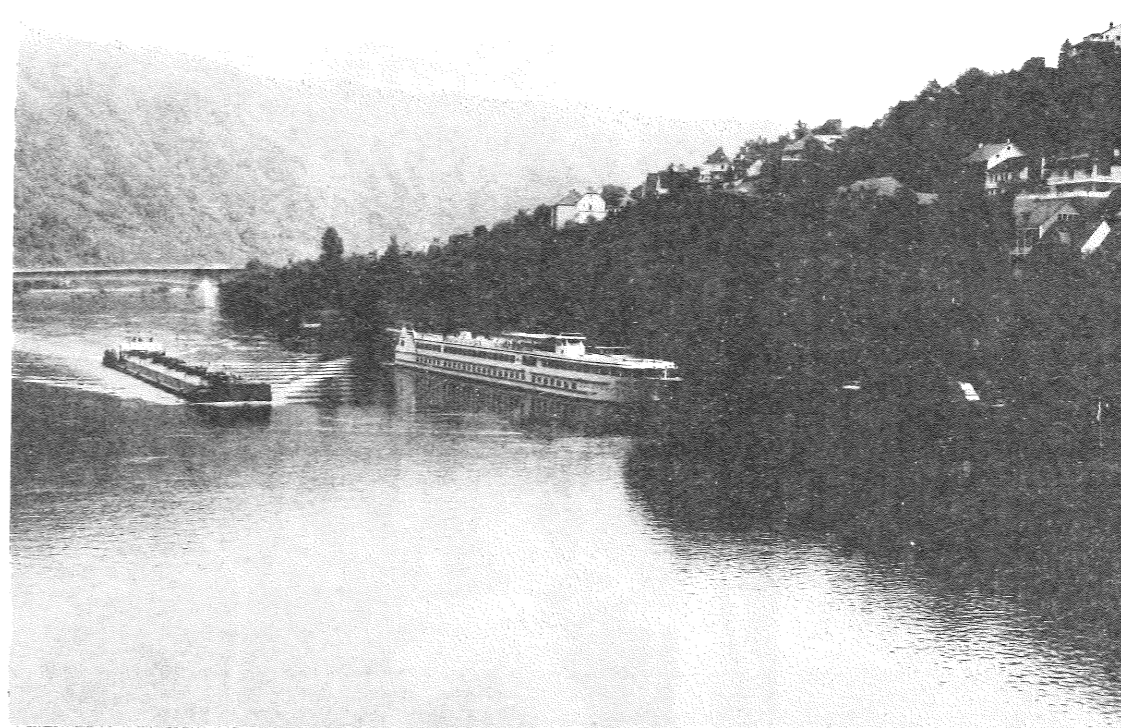
Le MENPENTI d'aujourd'hui n'est plus ce qu'il était,

Mais, c'est la vie et la rançon du progrès.

Joseph TOSTI

LA CROISIERE SUR LES TROIS FLEUVES

25 Août au 2 Septembre 1999



Les participants à cette semaine de détente sont, à l'unanimité, revenus avec une vive satisfaction, tant sur l'intérêt touristique que sur la convivialité collective, la serviabilité et l'amabilité du personnel du "RENOIR".

Ce magnifique bâtiment (construit en 1998) nous a transporté tout au long de ce Rhin romantique, de la Moselle et du Main, et nous avons pu contempler les innombrables châteaux forts qui dominent les versants longeant ces fleuves. Nous avons évoqué les vieilles légendes, en particulier celle de la LORELEY, la sirène enchanteresse qui provoquait la perte des bateliers envoûtés par son chant (poème de HEINE mis en musique par SILCHEN). Nous avons admiré les superbes côtes viticoles du RHEINGAU, leurs alignements pentus époustouffants, cépages principaux du RIESLING.

L'itinéraire de cette croisière, au départ de STRASBOURG nous a conduit vers COBLANCE, en empruntant la MOSELLE, nous sommes arrivés à COCHEM, site caractérisé par son château que nous avons visité en soirée, avec beaucoup d'intérêt. Puis, revenant au confluent des deux fleuves, nous nous sommes dirigés sur RUDESHEIM (transitant par une écluse où l'on a pu admirer la dextérité des pilotes à manoeuvrer cet immense bateau, frôlant les parois des quais à quelques dizaines de centimètres!...) Nous voilà à RUDESHEIM, très belle ville, où, après une promenade "brinquebalante" en petit train au sein des champs de vignes, nous avons visité le Musée de la Musique, avec ses instruments merveilleux du début du siècle, et, en soirée, déambulé parmi les guinguettes de la célèbre DROSSELGASSE.

Empruntant ensuite le MAIN, vers FRANCFORT (FRANKFURT) ville de 700 000 âmes, métropole très importante par ses industries et ses établissements financiers, nous avons été guidés vers la cathédrale gothique, l'emplacement de la maison de GOETHE, avons vu la statue de CHARLEMAGNE, les maisons à colombages, etc...

Nous n'oublions pas les soirées animées à bord, avec la participation bénévole de nos amis, en particulier la chorale improvisée dans son tour de chant, ou de PHILIPPE, notre sympathique chauffeur, dans une belle imitation de Claude François et les jeux amusants, ainsi que les transformations vestimentaires de quelques membres de l'équipage, avec un numéro de "travesti" très réussi.

Nouvelle étape vers HEIDELBERG, cité universitaire, avec visite de la vieille ville et de son immense château en ruines, haut lieu du romantisme allemand. Notre charmante cicérone, par un commentaire très détaillé, nous a conté l'histoire de ce cadre.

Au cours du parcours, nous avons été surpris devant un énorme foudre (grand tonneau de 2200 hl), curiosité bachique, surmonté d'une estrade pouvant se prêter à la dégustation ou à la dansé.

La croisière est sur le chemin du retour, on traverse une concentration industrielle très importante, KARLSRUHE, MANHEIM, etc... côtoyant de très nombreuses péniches chargées à ras bord.

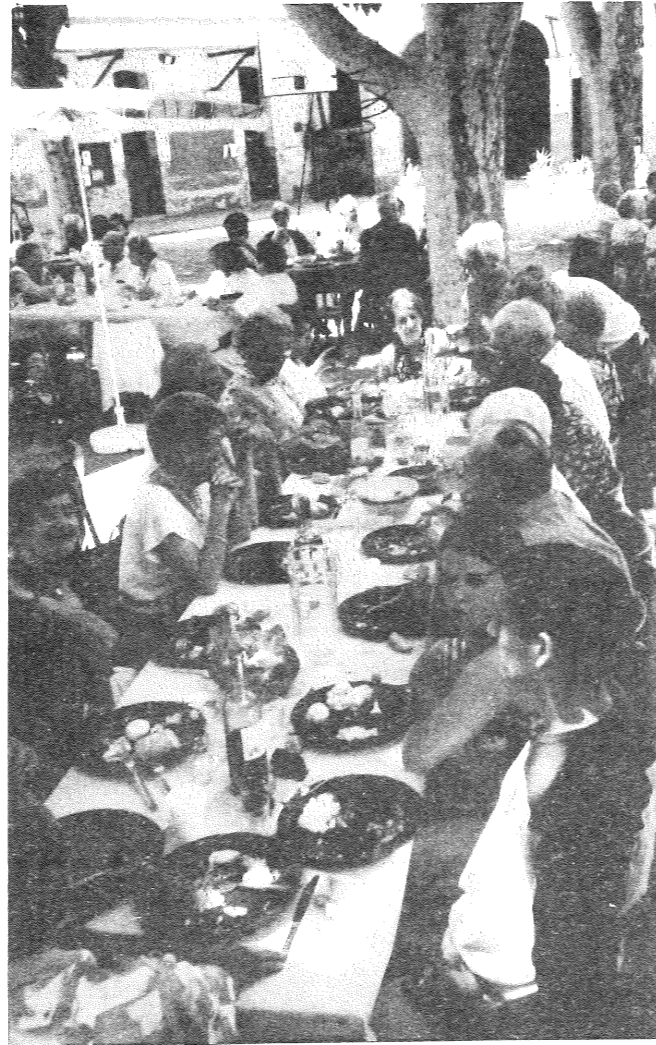
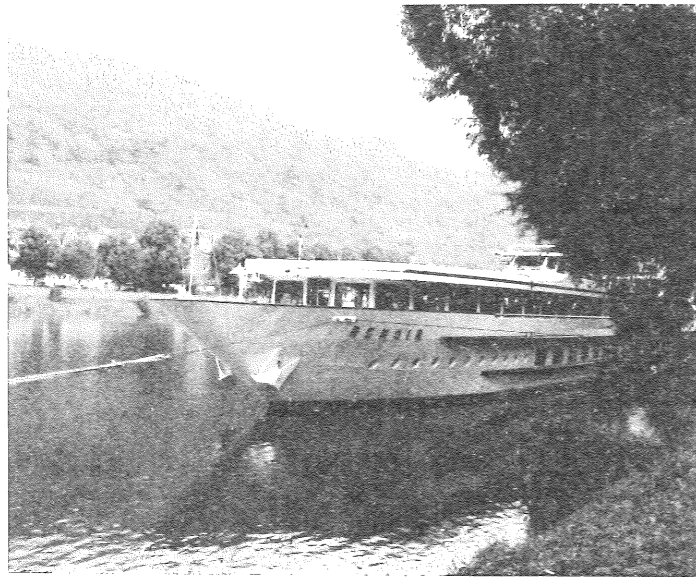


ACTIVITES LOISIRS

Dimanche 2 Mai 1999 Journée Méchoui à Tourves
50 personnes ont participé et pour la 2ème année consécutive, ce fut une bien agréable journée.

Dimanche 20 Juin 1999
Grand Aioli convivial, 90 personnes présentes ont profité d'une très belle journée bien ensoleillée
L'aioli copieux a été servi à l'ombre des platanes
Mme SEBASTIEN a présenté ses jeunes élèves dans un programme de danses en costumes chaleureusement applaudit.
La chorale de Menpenti, puis celle de la rue Crillon "Les Pinsons" ont terminé les festivités par une prestation très remarquable.

Du 25 Août au 1er Septembre 1999
Croisière de 8 Jours sur le Rhin, 35 personnes ont embarqué pour une semaine de très beau temps au fil de l'eau.
Ce fut un séjour de repos dans une ambiance joyeuse (compte rendu par Mr CARLE)



ACTIVITES PERMANENTES

au siège du CIQ - 157 Av de Toulon 13010

CHORALE	Lundi 18h / 19h30	Salle 5	Melle Anne PERISSE
YOGA	Mercredi 9h30 à 11h	Salle 2	M. GUIDETTI
SCRABBLE	Jeudi 15h à 17h	Salle 7	M. CONSTANS

BIBLIOTHEQUE OCB Mardi 16h à 18h
 Jeudi 10h à 12h
 Samedi 10h à 12h

Prochainement ouverture pour Enfants et Adultes
d'un cours de TAI - CHI - CHUAN et d'un cours de CHI - KONG

ADHESION OBLIGATOIRE AU CIQ POUR LES ACTIVITES

Venez nombreux participer à ces activités

Permanences CIQ. Tous les mardis de 16h à 18h
Téléphone - Fax - Répondeur : 04 91 79 18 52



Nouvelles du Village

Aménagement du Jeu de Boules Ilot d'Eguison

Après avoir adressé un courrier à Monsieur Renaud MUSELIER Député des 5ème et 10ème Arrondissements, afin de finaliser les travaux d'aménagement de ce terrain pour le Jeu de Boules, ce dernier a pris attache avec Monsieur Robert VILLANI Adjoint au Maire Délégué aux Sports afin que nous puissions le rencontrer rapidement pour résoudre cette situation.

Suite à la réunion technique sur le site, le mercredi 30 Juin 1999, avec Monsieur Robert VILLANI, en présence de Monsieur Basile PSALTI Président de la Boule Bourgogne et de Messieurs Victor FARINA Président du CIQ MENPENTI 10ème, Albert REULAND Vice-Président, René ASTRUC Trésorier et Régis MORLET Secrétaire, où la question principale de l'Elu, était de savoir à qui appartenait ce terrain et de celui qui en avait la gestion.

La réponse est arrivée dans la 2ème quinzaine de juillet 1999, par Monsieur Robert VILLANI, Adjoint au Maire Délégué aux Sports qui nous a déclaré que ce terrain était affecté à la Mairie du 5ème Secteur, et de ce fait, que la Direction des Sports ne peut y envisager des travaux.

Nous espérons, au regard de ces informations, que la Mairie du 5ème Secteur, qui a reçu une copie de ce courrier, tiendra compte de son engagement donné à notre requête lors de la réunion du 12 Janvier 1999 afin de finaliser l'aménagement de ce terrain pour le bien-être des riverains et des boulistes.



Un Député en Herbe ?

Le "Député Junior" Daniel ELBAZ a été désigné par la classe de CM2 de l'école Elémentaire de MENPENTI, pour participer au Parlement des Enfants qui s'est déroulé le Samedi 5 Juin 1999 à l'Assemblée Nationale, en remplacement de Monsieur Renaud MUSELIER Député des 5ème et 10ème arrondissements 1er Adjoint au Maire de MARSEILLE : nous sommes assurés qu'il a présenté dignement le Village de MENPENTI dans l'Hémicycle de l'Assemblée Nationale.

Infiltration d'eau à la Paroisse Saint-Dépendent

Le Mardi 27 Avril 1999, le Père Antoine PHAI, a attiré notre attention sur les dégradations causées par l'infiltration importante des eaux de pluie qui a détérioré une partie de la nef de la Paroisse Saint-Dépendent.

Le jour même nous avons adressé un courrier à Madame Marie-Jeanne FAY-BOCOGNANI, Adjointe au Maire Déléguée aux Edifices Culturels, les familles et les droits de la femme qui est intervenue auprès des services du Patrimoine pour diligenter un technicien.

Le Mardi 22 Juin 1999 à 17h00, M. AGAZAR de l'entreprise de maçonnerie Société Omnibat s'est rendu sur les lieux pour effectuer un devis des travaux.

Le mardi 7 Septembre 1999, les travaux ont été effectués rapidement par ladite entreprise.

Confection
Lingerie
Bonneterie

Lyne't

GROS - DÉTAIL

270, Avenue de Toulon - 13010 MARSEILLE
Téléphone 04.91.79.58.75



YAMAHA
G. GOUIRAND & Cie

- Service rapide toutes marques
- Accessoires toutes marques

52 - 54 Cours Gouffé - 55 - 57 Av. de Toulon
13006 MARSEILLE - Tél. 04 91 80 81 70

à noter...

DATES A RETENIR

Au siège du CIQ - 157. Av. de Toulon

LOTOS

Dimanche 12 Décembre 1999 à 15h
Dimanche 13 Février 2000 à 15h

Assemblée Générale 2000
Samedi 22 Janvier 2000 à 17h00

POLE ELECTRONIQUE

<p>REPARATION TELEVISION HIFI - VIDEO CAMESCOPE ORDINATEUR</p> <p>S.A.V. St Eloi 803 803 INSTALLATEUR AGREE</p> <p>PARABOLE ANTENNE DEVIS GRATUIT A DOMICILE</p> <p>CANALSATELLITE</p>	<p>AT INFORMATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> * ORDINATEUR SUR MESURE * EVOLUTION MACHINE * PIECES DETACHEES * MAINTENANCE SUR SITE <p>DEVIS IMMEDIAT GRATUIT</p> <p>04 91 804 492 ACTIFTECH@WANADOO.FR</p>	<p>ACTIF TECHNOLOGIE</p> <p>FORMATION INFORMATIQUE EN SALLE MICRO OU A DOMICILE</p> <p>WINDOWS 98, WORD, EXCEL, INTERNET, DAO, MUSIQUE VIDEO.....</p> <p>MAITRISEZ LES OUTILS DE DEMAIN EN TOUTE SIMPLICITÉ</p> <p>04 91 804 492</p>
---	--	---

7 RUE ST ELOI - 13010 MARSEILLE



**Résumé du Compte-Rendu de la Réunion Extraordinaire du Conseil
d'Administration du CIQ MENPENTI, le Mardi 15 Juin 1999 à 19h00**

au 157, Avenue de Toulon 13010 MARSEILLE

Ordre du Jour : Réunion / Débat sur le projet de réaménagement du centre Commercial AUCHAN Saint-LOUP

Etaient Présents :

CIQ MENPENTI 10ème

- Mme BISBAL Trésorier adjoint, Bibliothécaire, Mme ESCOFET Secrétaire adjoint, Mme HUBER Pharmacienne, Mme SANCHEZ Directrice de la Caisse d'Epargne
- M ASTRUC Trésorier, artisan retraité, Mr BAVEREL Vice Président Médecin, Mr FARINA Président, Fonctionnaire, Mr GUILLAUME Commerçant, Mr MAYOR Retraité, Mr MORLET Secrétaire, retraité, Mr PAPAÏN Fonctionnaire, Mr PSALTI Président de la Boule Bourgoigne, Mr REULAND Vice Président, Retraité, Mr SABY Directeur de la S.M.T.P.C

INVITES

Mme Yvette BERTRAND, 1ère Vice Présidente de la Confédération des CIQ de la Ville de MARSEILLE et Présidente de la Fédération des CIQ du 10ème arrt
M. François REMY Directeur Centre Commercial AUCHAN Saint-Loup
M. Luc CRESPO Directeur de la Communication AUCHAN / Région SUD

PREAMBULE :

L'annonce de ces travaux a provoqué un "certain émoi" auprès des commerçants du quartier qui ont relevé, dans ce programme, un accroissement de surface d'environ 1900 m².

Une pétition signée de beaucoup de commerçants du quartier a d'ailleurs circulé.

Le CIQ Menpentini 10ème a alors demandé à la Société AUCHAN de venir exposer le détail des travaux projetés lors d'une réunion extraordinaire de son Conseil d'Administration, afin qu'une information complète soit communiquée aux habitants du quartier.

- Bref historique de la Société AUCHAN à Saint-Loup

AUCHAN s'est installé à Saint-Loup en Janvier 1996, à la suite de SUPER-M, puis de LECLERC et enfin de Continet.

Les locaux hérités de ses prédécesseurs par AUCHAN présentaient et présentent encore un certain nombre de caractéristiques entraînant des sujétions d'exploitation du magasin qui sont apparues de plus en plus insupportables au fil des années. Principalement :

* L'entrepôt où s'effectue la réception des marchandises se trouve de l'autre côté du Boulevard Romain-Rolland par rapport au magasin. De plus, cet entrepôt sur deux niveaux, est occupé à son niveau supérieur, par les ateliers, notamment de produits frais (pain, boucherie, produits frais...). Cette disposition entraîne bien évidemment de nombreuses allées et venues entre l'entrepôt et le magasin pour approvisionner en permanence les rayons (En moyenne 2400 à 2500 traversées par jour du Boulevard Romain Rolland). Cela a déjà occasionné un certain nombre d'accidents.

* Le magasin est organisé sur trois niveaux, qui ne correspondent pas tous entre eux par l'intérieur du magasin, ce qui oblige à avoir 3 lignes de caisses différentes, comme s'il s'agissait de trois magasins différents. Pour ces raisons AUCHAN a envisagé une série de travaux pour améliorer tout à la fois l'exploitation et le fonctionnement du magasin et son utilisation par la clientèle.

- Sont déjà réalisés, pour ne citer que les améliorations essentielles :

* Le parking dalle sur deux niveaux dont un couvert

* Le station-service ultramoderne car équipée d'un système d'aspiration des vapeurs de carburant, tant au moment de la livraison par camions-citernes que lors des pleins faits par les clients. Cette disposition technique fait seulement son apparition en France (au total 4 stations équipées), mais serait obligatoire à l'Horizon 2007.

* Le rond-point au carrefour de la rue Pierre Doize et de la rue Achille Marcel, réalisé sur une partie du parking haut du magasin, les places perdues étant compensées par la réalisation du parking dalle.

* L'implantation de végétaux et d'arbres.

- Sont à réaliser, les travaux pour l'exposé desquels la présente réunion a lieu.

TRAVAUX PROJETES PAR LA SOCIETE AUCHAN

Ces travaux ont bien évidemment pour objet de faire disparaître les inconvénients de l'organisation actuelle du magasin.

- 1) Disparition de l'Entrepôt situé de l'autre côté du Boulevard Romain-Rolland
- 2) Un nouvel espace de livraison sera construit contre le magasin actuel, avec augmentation de l'aire de réception des marchandises. Dans un souci de préserver au mieux l'environnement, ce nouvel espace sera entièrement fermé. Un mur antibruit sera construit le long de la rue Achille Marcel, et masqué par des implantations végétales. Les véhicules de livraison accéderont à l'espace de livraison par le Boulevard Romain-Rolland et sortiront dans la même artère par une issue séparée. En outre, le parking réservé au personnel, actuellement situé à l'entrepôt, sera lui aussi rapatrié au même endroit.
- 3) Un nouveau restaurant du type cafétéria sera installé en façade du boulevard Romain-Rolland.
- 4) L'aménagement le plus important concerne le magasin proprement dit qui passera de trois niveaux à deux niveaux. Ces deux niveaux communiqueront entre eux par des escalators internes. Chaque niveau possèdera sa ligne de caisses. L'accès au magasin s'effectuera indifféremment par le niveau supérieur ou le niveau inférieur et dans les deux cas, la sortie se fera par une seule caisse. Le niveau inférieur actuel (droguerie, bricolage, sport, etc...) disparaîtra. Le niveau principal actuel sera réduit pour y installer les ateliers (pain, pâtisserie, boucherie). En compensation, le niveau supérieur sera agrandi.
- 5) Un espace vert est prévu à l'emplacement de l'espace boisé Puget actuel (1 hectare). Cet espace sera à la disposition des clients du magasin, mais aussi des riverains. AUCHAN prévoit une concertation avec les CIQ environnants pour définir l'équipement de cet espace.

LES TRAVAUX EN QUELQUES CHIFFRES

- Augmentation des surfaces telles qu'elles apparaissent dans le CDEC :	
Escalators supplémentaires	180 m²
Lignes de caisses supplémentaires	550 m²
Devant de lignes de caisses	300 m²
Cabines d'essayage	130 m²
Allées de circulation	740 m²
Total	1900 m²

Ces surfaces supplémentaires ne font pas partie de ce qu'on nomme "l'offre commerciale". Le projet AUCHAN n'est pas motivé par une augmentation de cette offre commerciales, mais pas une réorganisation destinée à améliorer le fonctionnement et l'exploitation du magasin :

- Avant les travaux, le magasin offre 2873 éléments de présentation répartis sur 3 niveaux.
- Après les travaux, le magasin offrira 2680 éléments répartis sur deux niveaux.

Les modifications se traduiront donc en fait par une réduction de 193 éléments de présentation.

Côté emploi :

- Actuellement	600 CDI	475 ETP
- Projet	675 CDI	554 ETP

CDI = Contrat à durée indéterminée. ETP = emplois à temps pleins
Cette augmentation du personnel est en grande partie permise par la réduction des frais de fonctionnement que le projet entraînera.

GALERIE MARCHANDE

Elle comporte actuellement 11 commerces

Le projet en ajoutera 5 ou 6 suivant la surface. AUCHAN souhaite que dans cette nouvelle surface soit installée une crèche.

AUCHAN DANS LE QUARTIER

Compte tenu de sa situation, le magasin de Saint-Loup n'aura jamais la vocation d'être un hypermarché d'importance régionale, mais restera au contraire un hypermarché local.

Dans ces conditions, AUCHAN souhaite une ouverture participative vers les commerçants de quartier et envisage de proposer à ce commerce de proximité une charte de fonctionnement et de bonnes relations qui permettrait, par exemple, de monter ensemble, avec AUCHAN comme "locomotive", des opérations commerciales. Il serait dommage que rien de particulier ne soit fait à l'occasion du changement de millénaire...

La séance est levée à 20h45.

Le Président
Victor FARINA

Le Secrétaire
Régis MORLET



ATELIER D'EXPRESSION PAR LA PEINTURE

Pratique Arno Stern

Au 157, Avenue de Toulon



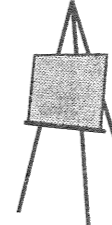
L'ASSOCIATIONS D'ATELIERS D'EDUCATION CREATRICE accueille les enfants, les adolescents, les adultes qui désirent peindre dans un cadre serein et respectueux :

- Un lieu où l'on retrouve l'élan et le plaisir de tracer, de jouer avec les couleurs.
- Un lieu où chacun peut formuler des sensations venant du plus profond de soi.
- Un lieu où l'on acquiert le geste juste, la maîtrise de l'outil permettant de développer ses capacités créatrices, la confiance et l'affirmation de soi.

Cet atelier existe depuis 23 ans à Marseille (et depuis 4 ans dans l'ancienne école des filles de Menpentini).

Les séances sont hebdomadaires et peuvent accueillir des personnes en difficulté.

HORAIRES	Mardi	18h
	Mercredi	10h
	Mercredi	14h30
	Samedi	10h



Insegnements : Françoise COLLET

- 04 91 79 35 69

- à l'atelier, avant ou après les séances.

A partir du Mercredi 15 Septembre 1999
le C.I.Q. MENPENTI 10^{ème}

reprend ses activités.

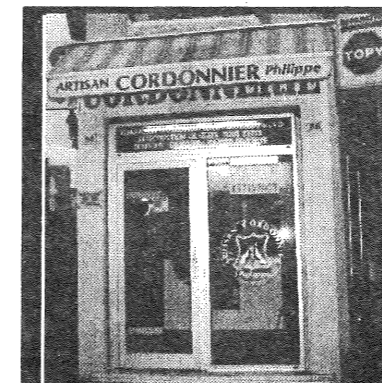


- YOGA
- CHORALE
- SCRABBLE
- ETC...



Renseignements au C.I.Q. MENPENTI 10^{ème}

Tél / Fax / Rép. : 04 91 79 18 52



**ARTISAN CORDONNIER
PHILIPPE**

Travail Traditionnel

- * Réparation Chaussures
- * Sacs - Blousons
- * Reproduction clés
- * Imprimerie Tampons Gravure

- 10 % sur les clés
et imprimerie sur
présentation de ce bon

56, rue Brandis - 13005 MARSEILLE - Tél. / Fax : 04 91 80 94 19



**CENTRES
ROUBAUD**

**Les Spécialistes de la
correction auditive**

37 Cours Gouffé 6e
Tél. 04 91 79 00 32

**DRESSING
L'ELEGANCE**

Travail de Haute Qualité
Traitements et Détachages Spéciaux
Repassage Professionnel

Ouvert du Mardi au Samedi
de 7h30 à 12h30
et de 14h30 à 19h00

196, Av. de Toulon 13010 Marseille
Tél. 04 91 78 92 66

PETIT DEJEUNER, un réflexe de santé quotidien.

Le mot "déjeuner" est issu, du bas latin DISJUNARE, signifiant littéralement "rompre le jeûne". Il apparaît en français au XIIème siècle, et qualifie alors, dans les monastères, la première collation de la journée. C'est à la fin du XVIIIème siècle que l'expression "petit déjeuner" devait désigner expressément le repas léger pris au réveil.

Ainsi, après le jeûne de la nuit, le petit déjeuner, premier repas de la journée, permet à l'organisme de se recharger en énergie et en nutriments essentiels (protéines, vitamines et minéraux).

En effet, le petit déjeuner devrait contribuer à fournir le quart des apports énergétiques de la journée, soit 325 à 450 kcal pour les enfants, les adolescentes et les femmes, et jusqu'à 670 kcal pour les adolescents et les hommes.

Nul besoin de rentrer dans des calculs savants tous les matins. Il suffit de respecter la "règle des 4". Vous serez assurés d'avoir les nutriments essentiels à votre santé :

- 1) Un produit laitier (lait, yaourt, fromage blanc, etc..) pour les protéines, le calcium, les vitamines A, B2 et D ,
- 2) Un produit céréalier (pain, céréales, biscuits, etc...) pour les glucides, les fibres, les minéraux, et les vitamines B,
- 3) Un fruit ou un jus de fruit frais pour la vitamine C et les fibres.
- 4) Une boisson (eau, thé, café, tisane, etc...) pour s'hydrater.

Il est bien établi que l'absence de petit déjeuner ou un petit déjeuner insuffisant à des conséquences néfastes sur le plan nutritionnel et sur la santé, particulièrement chez les enfants. Les bénéfices sur les performances intellectuelles des enfants et des adolescents en sont plus à démontrer.

De même, les enfants qui ne prennent pas de petit déjeuner ont presque deux fois plus de risques de présenter un surpoids que ceux qui en prennent un.

Une attention toute particulière doit être portée au petit déjeuner de la femme enceinte qui s'accompagne d'un état métabolique particulier de mauvaise résistance au jeûne. Or, la femme enceinte a parfois la mauvaise habitude de "sauter" le petit déjeuner, se mettant sans le savoir dans une situation de jeûne de 16 à 18h (du dîner au déjeuner du lendemain). Le fœtus ne doit guère apprécier. Une seule mesure s'impose : La prise systématique d'un petit déjeuner par toute femme enceinte.

Voici quelques exemples :

Chez les enfants : de 1 à 3 ans

- 250 ml de lait de croissance
- Biscuits ou pain ou céréales
- à 10 h : un jus de fruit

de 4 à 10 ans.

- 1 bol de lait avec chocolat ou 1 yaourt ou du fromage blanc
- Des céréales ou des tartines beurrées avec confiture ou miel
- Un fruit ou une compote

après 11 ans

- Des tartines ou 1 bol de lait avec céréales
- 1 yaourt ou du fromage blanc ou 1 portion de fromage ou 1 tranche de jambon ou 1 oeuf.
- 1 fruit
- chocolat au lait ou café au lait ou thé au lait

Si vous surveillez votre ligne

- 30 grammes de céréales ou 40 grammes de pain complet
- Du lait ou du fromage blanc
- 1 fruit frais

Médecin nutritionniste
Isabelle GAUBIL

L'AILUROPHOBIE

Les symptômes de l'ailurophobie aigüe sont, pâleur, transpiration, nausée, pouvant aller jusqu'à la crise de nerfs et à l'évanouissement à la vue d'un chat.

Ce mot savant est d'origine grecque : **Ailouros : Chat**
Phobos : Effroi



Cette maladie ne se manifeste pas toujours avec autant d'intensité. Certains *ailurophobes* ont uniquement une répugnance vis à vis des chats et accusent ces animaux de multiples défauts qu'ils n'ont pas, dont la fourberie.

L'histoire a conservé la trace de grands personnages victimes de cette curieuse maladie :

Henri II tombait en syncope en présence d'un chat. Jules César les évitait et Napoléon transpirait abondamment.

Si vous êtes *ailurophobe*, un seul traitement : adoptez un chien.

Martine HUBER

APPEL DU TRESORIER

COTISATION ANNUELLE : 30Fr
en espèces ou chèque bancaire
à l'ordre du C.I.Q MENPENTI 10ème



CORRESPONDANCE AVEC NOS ELUS

Monsieur Renaud MUSELIER
Député des 5è et 10è arrdts
1er Adjoint au Maire
Hôtel de Ville
13002 MARSEILLE

Marseille, le Lundi 15 Mars 1999

Objet : Aménagement final du terrain de Boules de l'îlot d'Eguison

Monsieur le Député,

Après s'être réuni avec Monsieur Basile PSALTI Président de la Boule Bourgogne, au 2ème semestre 1998, afin de trouver la meilleure solution possible à l'aménagement du terrain de boules de l'îlot d'Eguison, nous avons obtenu de Monsieur Guy TEISSIER Député Maire du 5ème Secteur, suite à une réunion dans ses locaux, à notre demande, le 12 Janvier dernier, en présence de Monsieur Roger BERANGER Adjoint au Maire Délégué aux Sports à la Mairie de Secteur, un accord pour la couverture de ce terrain avec un revêtement d'une couche de "clapissette" qui s'est effectuée début février 1999.

Conscient de la limite du budget de la Mairie du 5ème Secteur pour finaliser cet aménagement, je vous sollicite afin que vous interveniez auprès de Monsieur Robert VILLANI Adjoint au Maire Délégué aux Sports à la Mairie de MARSEILLE concernant l'achèvement des travaux souhaités sur ce site.

Afin de trouver la meilleure solution possible, à ce délicat problème qui, à l'approche de la période estivale, risque d'engendrer des nuisances sur cet emplacement, aussi bien, pour les joueurs de l'Association de la Boule Bourgogne que des riverains, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder, à votre convenance, une réunion avec les Représentants des parties concernées et de notre CIQ dans les meilleurs délais.

Vous remerciant par avance, de l'attention que vous apporterez à cette requête, veuillez agréer, Monsieur le Député, l'Assurance de mes sentiments les meilleurs.

Encore merci pour vos encouragements.

Le Président
Victor FARINA

Monsieur Robert ASSANTE
Adjoint au Maire
Délégué à l'environnement
Hôtel de Ville

Marseille, le 16 Avril 1999

Cher collègue

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le courrier qu'a adressé le CIQ de MENPENTI à Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Sénateur-Maire de Marseille au sujet du futur Parc Urbain du Prado. Cette demande de jeux d'enfants au sein du Parc me paraît tout à fait justifiée.

Pourriez-vous faire étudier cette implantation et, si possible, à proximité du quartier de MENPENTI ?

Dans cette attente, Je vous prie de croire, Cher collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le député-Maire
Conseiller Général des Bouches du Rhône
Guy TEISSIER



COMITE D'INTERETS DE QUARTIER
MENPENTI 10ème

Monsieur Jean-Claude GAUDIN
Sénateur Maire de Marseille
Vice-Président du Sénat
Hôtel de Ville
13002 MARSEILLE

Marseille le 6 Avril 1999

Monsieur le Sénateur Maire,

Nous avons été invités le 23 Mars 1999, au Tempo de Bagatelle, pour la présentation du futur Grand Parc urbain à la place de la Gare du Prado.

On ne peut que se réjouir de la réalisation de ce parc, et féliciter votre Municipalité qui, avec opiniâtreté, a voulu son implantation.

Nous avons fait remarquer à Monsieur Robert ASSANTE, adjoint au Maire, que le quartier de Menpenti manquait cruellement d'espace de jeu pour les jeunes. Nous souhaiterions que ceux-ci soient prévus dans le cadre du parc ou ses annexes.

Depuis des décennies, Menpenti est abandonné, sacrifié, tronçonné par l'Autoroute, il serait juste de prévoir sur les terrains qui bordent le chemin de l'Argile, des espaces de jeu pour les jeunes.

Dans les cinq ans qui viennent, la caserne Beauveau va être reconstruite et plus de 300 familles de gendarmes vont venir s'y installer. Si cette bonne nouvelle doit permettre de revitaliser le quartier, il convient cependant de réaliser les infrastructures nécessaires à cet afflux de population.

Le CIQ Menpenti 10ème, à l'écoute de la voix des habitants du quartier a le souci de servir modestement de relais avec les Décideurs de la Municipalité.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Sénateur Maire, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président
Victor FARINA

Le Vice-Président
Albert REULAND

Copie transmise à :
Monsieur Guy TEISSIER, Député Maire du 5ème Secteur
Madame Yvette BERTRAND, Présidente de la Fédération des CIQ du 10ème

ADHEREZ

AU CIQ MENPENTI 10è

CORRESPONDANCE AVEC NOS ELUS

Monsieur Victor FARINA
Président du CIQ de MENPENTI
157, Avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

Marseille, le 16 Avril 1999

Monsieur le Président,

A la suite du courrier que vous avez bien voulu m'adresser en copie concernant votre demande d'une aire de jeux pour enfants au sein du futur parc urbain, je vous prie de bien vouloir trouver la copie de la lettre que j'adresse à :

Monsieur Robert ASSANTE
Adjoint à l'Environnement

dans laquelle j'appuie volontiers votre demande d'un tel équipement. En effet, elle me paraît tout à fait judicieuse et répondre aux attentes des habitants de votre quartier.

Dans l'espoir que notre demande aboutisse, Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le député Maire
Conseiller Général des Bouches du Rhône
Guy TEISSIER

Monsieur Robert ASSANTE
Adjoint au Maire
Délégué à l'environnement
Hôtel de Ville

Marseille, le 16 Avril 1999

Cher collègue

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le courrier qu'a adressé le CIQ de MENPENTI à Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Sénateur-Maire de Marseille au sujet du futur Parc Urbain du Prado.

Cette demande de jeux d'enfants au sein du Parc me paraît tout à fait justifiée. Pourriez-vous faire étudier cette implantation et, si possible, à proximité du quartier de MENPENTI ?

Dans cette attente, Je vous prie de croire, Cher collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le député-Maire
Conseiller Général des Bouches du Rhône
Guy TEISSIER

Monsieur FARINA
Président du CIQ
MENPENTI
157, Avenue de Toulon
13010 MARSEILLE

Marseille, le 24 Juin 1999

Objet : Demande d'aménagement de voirie du carrefour Rabatau / Bonnefoy / Argile et demande de mise en place d'un ralentisseur sur la voie de circulation du Bd Gilly entre la Place de Pologne et la rue d'Eguison

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint, copie de la lettre que j'adresse à M. TALAZAC, concernant l'aménagement du carrefour Rabatau/ Bonnefoy / Argile. Dès qu'une réponse me parviendra, je ne manquerai pas de vous en informer.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Guy TEISSIER
Député des Bouches-du-Rhône
Conseiller Général

Monsieur TALAZAC
Adjoint au Maire Délégué à la Voirie - Eclairage et Propreté
HOTEL DE VILLE

Marseille, le 24 Juin 1999

OBJET : Demande d'aménagement de voirie du carrefour Rabatau / Bonnefoy / Argile et demande de mise en place d'un ralentisseur sur la voie de circulation du Bd Gilly entre la place de Pologne et la rue d'Eguison

Cher Collègue

Comme suite à la lettre de M. FARINA, Président du Comité d'Intérêt de Quartier de Menpenti - 10ème, a propos de l'aménagement du carrefour Rabatau / Bonnefoy / Argile et sur les problèmes du Boulevard Gilly, nécessitant demande la mise en place d'un ralentisseur, je vous demande de faire étudier par vos services, en vue de réalisation, ces aménagements.

En l'attente de plus de renseignements de votre part sur ces deux affaires, je vous prie de croire, Cher Collègue, en l'assurance de ma considération distinguée.

Guy TEISSIER
Député des Bouches du Rhône
Conseiller Général

La Mairie des 9ème & 10ème est à votre disposition

* Vous habitez dans les 9ème et 10ème arrondissements de Marseille

* Vous avez plus de 65 ans

ou

* Vous êtes titulaire d'une carte d'invalidité de 80 % ou plus en cours de validité

ou

* Vous êtes immobilisé (e) à domicile à cause d'un accident ou d'une grossesse difficile

Pour Accomplir des Formalités administratives vous avez besoin :

* d'une fiche individuelle d'état civil

* d'une fiche familiale d'état civil

* d'un certificat de vie

* d'un duplicata de votre livret de famille

* d'un acte de naissance, de mariage ou de décès

LE NOUVEAU SERVICE VOUS CONCERNE

Appelez " DIRECT ETAT CIVIL "
04.91.55.37.91

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

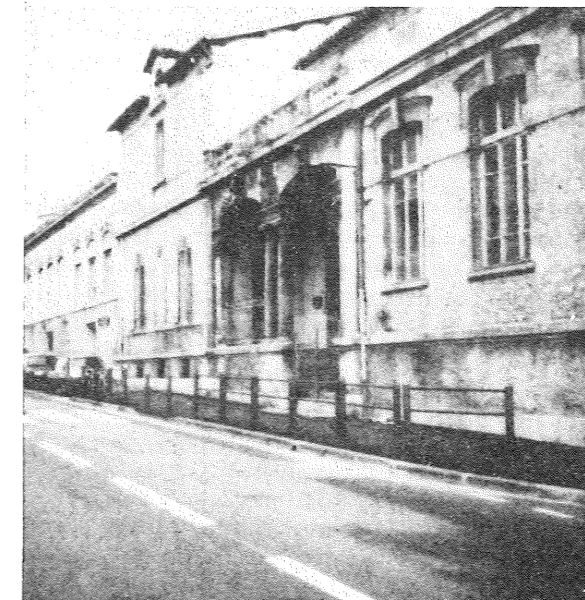
Un agent se déplacera chez vous et établira les actes d'état civil demandés

Travaux de protection des élèves
devant l'école maternelle de Menpenti

L'O.C.B. reste à MENPENTI

Suite au courrier de la Direction du Patrimoine et du Domaine Communal, en début d'année 1999, afin que notre CIQ signe une convention d'Occupation Précaire pour ses locaux ; Monsieur J. SIMON Directeur de l'Office Central des Bibliothèques nous a adressé une lettre en début juin, stipulant que son Association devait signer également la Convention avec un loyer annuel ne lui permettant pas d'assurer le maintien de l'activité de la Bibliothèque dans nos murs et de ce fait, retirer ce seul lieu culturel de notre Village à la rentrée septembre 1999.

Grâce à l'intervention de Monsieur Jean-Claude GAUDIN Sénateur Maire de la Ville de MARSEILLE, par l'intermédiaire de Madame Mireille CALMETTES Chargée de Mission en relation avec les CIQ auprès de Monsieur le Maire, une solution a été trouvée avec Monsieur François MOSCATI Adjoint au Maire Délégué au Patrimoine et au Domaine Communal, afin que l'Activité OCB puisse assurer ses permanences dans nos locaux, en acceptant de la prendre sous notre responsabilité, dans le cadre de nos activités.



CHAUFFAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION

CLIMAGAZ

Partenaire EDF - GDF

- * SERVICE APRES-VENTE
- * CONTRAT D'ENTRETIEN
- * DEPANNAGE
- * INSTALLATION
- * CHAUFFAGE
- * PLOMBERIE
- * CLIMATISATION

e.i.m. leblanc

Auer

Distribué par :

EFEL

Saunier Duval

04 91 783 783

172 Av. de Toulon 13010 MARSEILLE



MEME MON PERE
ACCETE
MA NOUVELLE "LIAISON"

LE NOUVEAU SERVICE "LIAISON":
VIVRE AVEC,
C'EST TELLEMENT MIEUX

CAISSE D'EPARGNE
PROVENCE-ALPES-CORSE
www.cepac.caisse-epargne.fr

